

TARIFS TEMPORAIRE DU CCC

En vigueur le 1^{er} octobre 2019



CANADIAN KENNEL CLUB® CLUB CANIN CANADIEN™

Siège social

200 Ronson Drive, bureau 400

Etobicoke (Ontario) M9W 5Z9

Téléphone : 416-675-5511 • 1-855-364-7252

Bureau des commandes : 1-800-250-8040

Télécopieur : 416-675-6506

Site Web : www.ckc.ca

Adresse électronique : information@ckc.ca

ADHÉSIONS

	CATÉGORIE RÉGULIÈRE	
	Résident	Non-résident
Adhésion de base	54,00 \$	69,30 \$
Adhésion Plus*	108,00	133,50
Adhésion à vie (30 années continues d'adhésion et âgé d'au moins 50 ans)	gratuit	gratuit
Adhésion à vie avec surclassement à l'Adhésion Plus	54,00	73,30

*Auparavant connue sous le nom Adhésion privilégiée

DROITS D'ENREGISTREMENT

CHIENS NÉS AU CANADA

	Membre régulier	Non-membre
Enregistrement d'une portée		
• Dans les 120 jours suivant la date de naissance	19,76	49,40
• 121 - 180 jours suivant la date de naissance	25,44	63,60
• 181 jours ou plus suivant la date de naissance	39,60	99,00
• Surcharge pour un père étranger	13,00	26,00
• Surcharge pour insémination artificielle avec semence congelée	13,00	26,00
Portées de pères multiples		
• Pour chaque portée engendrée	98,80	197,60
Enregistrement d'un chien		
• Dans les 120 jours suivant la date de naissance	19,68	49,20
• 121 - 180 jours suivant la date de naissance	23,52	58,80
• 181 jours ou plus suivant la date de naissance	35,76	89,40

	Membre régulier	Non-membre
Transfert de propriété		
• Dans les 120 jours suivant la date de vente	15,12	37,80
• 121 - 180 jours suivant la date de vente	18,88	47,20
• 181 jours ou plus suivant la date de vente	30,16	75,40

	Membre régulier	Non-membre
Escompte de traitement pour membres du CCC (voir conditions ci-contre)		
• Dans les 120 jours suivant la date de naissance	10 %	n.d.
Surcharge pour l'enregistrement d'un chien d'une race nouvellement créée	28,30	56,60

CHIENS NÉS À L'ÉTRANGER

	Membre régulier	Non-membre
Enregistrement d'un chien (propriétaire étranger – double enregistrement)	57,40	114,80
Enregistrement d'un chien (chien importé ou non enregistré auprès de l'AKC)		
• Dans les 120 jours suivant la date d'importation ou la date de naissance	45,92	114,80
• 121 - 180 jours suivant la date d'importation ou la date de naissance	51,68	129,20
• 181 jours ou plus suivant la date d'importation ou la date de naissance	68,48	171,20

	Membre régulier	Non-membre
Transfert de propriété (chien importé ou non reconnu par l'AKC)		
• Dans les 120 jours suivant la date de vente	16,08	40,20
• 121 - 180 jours suivant la date de vente	19,76	49,40
• 181 jours ou plus suivant la date de vente	32,00	80,00

DIVERS

	Membre régulier	Non-membre
Modifications		
• Enregistrement d'une portée	18,90	37,80
• Enregistrement d'un chien (propriétaire étranger)	16,60	33,20
• Enregistrement d'un chien (propriétaire étranger)	18,90	37,80
Duplicatas		
• Trousse de portée	18,90	37,80
• Certificat d'enregistrement	16,60	33,20
• Pedigree	16,60	33,20
• Nom de chenil	16,60	n.d.

	Membre régulier	Non-membre
Accord de non-reproduction		
• Annulation d'un accord	62,30	124,60

	Membre régulier	Non-membre
Série de tatouage		
• Enregistrement d'une nouvelle série de tatouage	49,50	99,00
• Renouvellement d'une série de tatouage	37,70	75,40
• Transfert d'une série de tatouage	16,60	33,20
Enregistrement d'un contrat de location	37,70	75,40

	Membre régulier	Non-membre
Pedigrees		
• Pedigree de trois générations	27,30	54,60
• Pedigree de quatre générations	35,40	70,80
Noms de chenil		
• Réserve d'un nom de chenil	187,00	n.d.
• Réserve d'un nom de chenil permanent	249,30	n.d.
• Transfert d'un nom de chenil	100,10	n.d.

	Membre régulier	Non-membre
Numéro de certification races diverses		
• Chien individuel	24,60	49,20
• Transfert de propriété	18,90	37,80

	Membre régulier	Non-membre
Modification		
• Certification races diverses	16,60	33,20
Demande de listage d'une nouvelle race	282,60	282,60
Reconnaissance d'une nouvelle race	565,30	565,30
Droits exigés par un Comité d'examen	114,80	229,60

	Membre régulier	Non-membre
Programme maître-éleveur	133,20	
Programme maître-éleveur international	133,20	

	Membre régulier	Non-membre
Livre des origines*		
• Livre des origines complet, toutes races incluses	442,10	
• Toute race	60,00	
*(Les frais de port et de manutention peuvent s'appliquer.)		

	Membre régulier	Non-membre
Recherche		
Nombre d'heures		Droits
• Les trois premières heures*	23,50	\$ de l'heure
• Les quatre heures suivantes	21,40	de l'heure
• Plus de quatre heures	19,20	de l'heure
*(Des frais minimum pour une heure seront perçus.)		

SERVICE ACCÉLÉRÉ (MEMBRES DU CCC SEULEMENT)

Offert pour la plupart des services d'enregistrement, ce service garantit un délai d'exécution de 48 heures (exclut les fins de semaine et les jours fériés). La documentation requise doit accompagner la demande. Le droit exigé pour le service accéléré est le double de celui d'une transaction régulière.

EXPOSITIONS et CONCOURS

DROITS EXIGÉS POUR LA RECONNAISSANCE DE CLUB

	Membre régulier	Non-membre
Demande initiale de la reconnaissance d'un club (club canin pour jeunes exempté)	300,00	
Renouvellement annuel de la reconnaissance d'un club		
• Clubs toutes races	150,00	
• Clubs qui ne tiennent pas d'événements		
• Clubs toutes races	150,00	
• Tous les autres clubs	75,00	
• Clubs d'obéissance	75,00	
• Clubs de races spécifiques	75,00	
• Clubs de concours et d'épreuves	75,00	
• Clubs de concours	45,00	
• Clubs de races diverses	45,00	
• Clubs de races diverses listées	45,00	
• Clubs canins pour jeunes	25,00	

	Membre régulier	Non-membre
Renouvellement tardif de la reconnaissance d'un club (en plus des frais de renouvellement annuel)		
• Clubs toutes races	200,00	
• Clubs qui ne tiennent pas d'événements		
• Clubs toutes races	200,00	
• Tous les autres clubs	50,00	
• Clubs d'obéissance	100,00	
• Clubs de races spécifiques	50,00	
• Clubs de concours et d'épreuves	50,00	
• Clubs de secours	20,00	
• Clubs de races diverses	50,00	
• Clubs de races diverses listées	50,00	
• Clubs canins pour jeunes	20,00	
Rétablissement de la reconnaissance d'un club	200,00	

DROITS EXIGÉS POUR EXPOSITIONS, CONCOURS ET ÉPREUVES

	Membre régulier	Non-membre
Demande de dates prioritaires		
• Par jour, par événement	12,00	
Annulation d'un événement	53,90	
Bon voisin canin – clubs non reconnus par le CCC (annuel) – Demande pour tenir un test		
Bon voisin canin	50,00	
Soumission tardive d'une demande de date d'événement		
• 25,00 \$ pour le délai de la première journée et 5,00 \$ chaque jour qui suit jusqu'à et incluant la date de réception, pour un maximum de 200,00 \$		
Horaire de jugement tardif		
• Conformation, obéissance et rallye	100,00	
Soumission tardive d'une demande d'approbation de juges sélectionnés		
• Conformation, obéissance et rallye		
• 2,00 \$ par juge par jour pour un maximum de 200,00 \$		
• Concours et épreuves		
• 2,00 \$ par juge par jour pour un maximum de 100,00 \$		
Jugement en obéissance		
• Surcroît de travail (un seul juge)	53,90	plus 2,00 \$ pour chaque minute additionnelle

FRAIS D'AUDIENCE

	Membre régulier	Non-membre
Grief contre un chien (Audience du comité de l'événement)	200,00	300,00
Plainte contre une personne (Audience du Comité de discipline et audience du comité de l'événement)	200,00	300,00
Demande d'audience du Comité de l'enregistrement (Audience du Comité de l'enregistrement)	200,00	300,00
Appel d'une décision concernant un grief contre un chien (Audience du Comité de discipline)	200,00	300,00
Appel d'une décision du Comité de discipline ou d'une décision du directeur exécutif (Audience du Comité d'appel)	350,00	500,00
Appel d'une décision du Comité de l'enregistrement	350,00	500,00

NOTA

Les droits pour les biens et services livrés en Ontario sont assujettis à la TVH au taux de 13 %; en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Î. P.-É., 15 %. Les droits pour les biens et services livrés aux autres provinces et territoires sont assujettis à la TPS de 5 %. Ni la TPS ni la TVH ne sont appliqués aux achats expédiés à l'extérieur du Canada.

DROITS EXIGÉS DES JUGES

	Membre régulier	Non-membre
Demandes initiales		
• Juge de conformation (comprend permis initial)	172,30	
• Juge de rallye obéissance	86,20	
• Juge d'obéissance	86,20	
• Par classe	62,50	
• Juge d'agilité	37,70	
• Évaluateur Bon voisin canin	50,00	
Renouvellement annuel de l'autorisation de juger		
• Toutes races	123,90	
• Juge de groupes et de races	90,40	
• Juge d'obéissance toutes classes	90,40	
• Juge d'obéissance toutes races et toutes classes	123,90	
• Juge d'obéissance de groupes, races et classes	90,40	
• Juge d'obéissance pour une classe	62,50	
• Juge de rallye obéissance	62,50	
• Juge d'obéissance toutes classes et de rallye obéissance	123,90	
• Juge d'agilité	27,00	
• Conformation/obéissance/rallye obéissance	186,50	
• Évaluateur Bon voisin canin	25,00	
Surcharge pour renouvellement tardif de l'autorisation de juger	53,90	
Rétablissement des prérogatives de juge suite à une adhésion périmée (pour chaque année où l'adhésion n'a pas été payée)	269,30	
Juges de conformation - conflits	250,00	
Frais de retard – examen de conformation pour une nouvelle race (pour chaque race)	50,00	

DROITS DIVERS

	Membre régulier	Non-membre
Titres et certificats		
• Titres – Événements autres que ceux du CCC	20,00	
• Travail au terrier GME/GMEX	20,00	
• Duplicatas de certificats de titres	14,50	
Demande de rétablissement du statut antérieur d'un chien	107,80	161,60
Demande de mesurage officiel d'un beagle		10,90
Numéro d'inscription à l'événement (ERN)		
• Enregistrement	63,90	
• Transfert	20,50	
• Duplicata	20,50	
Numéro de participation à l'événement (PEN)		
• Enregistrement	63,90	
• Transfert	20,50	
• Duplicata	20,50	
Numéro de compagnon canin (NCC)		
• Enregistrement	65,00	
• Transfert	17,70	
• Duplicata	28,00	
Chèque sans provision (Droits – expositions et concours)		
• Frais de service de 10 % du montant en souffrance en plus des frais de service comptable de 30,00 \$		
Droits d'enregistrement des résultats		
• Par chien inscrit pour chaque événement ayant 125 inscriptions ou moins	4,70	
• Par chien inscrit pour chaque événement ayant 126 inscriptions ou plus	6,00	
Droits pour chiens en attente d'enregistrement		
• Tous les chiens	10,00	
Certificats Bon voisin canin et titre Bébé chiot (3 à 6 mois)	10,00	
Droits de renvoi tardif		
• 10,00 \$ par jour pour un maximum de 100,00 \$		
Droits de déficit		
• 10 % du montant exigible		
Droits de participation pour non-membre résident au Canada		
• 63,90 \$		
Soumission tardive du formulaire de commande de fournitures		
• Frais de 100 \$ pour fournitures commandées dans un délai de 21 jours de l'événement (en vigueur depuis le 1 ^{er} juillet 2012)		

ESCOMPTE DE TRAITEMENT POUR MEMBRES DU CCC

Si tous les chiens d'une portée née au Canada sont enregistrés en même temps, les membres pourront bénéficier d'un escompte de 10 %, selon la date et le mode de présentation de la demande au siège social. (Veuillez consulter les droits d'enregistrement.) Pour obtenir l'escompte, tous les formulaires de demande d'enregistrement individuel émis par ordinateur mais non utilisés qui sont associés à la portée, y compris les formulaires de demande pour chiens décédés, doivent être retournés au siège social avec les formulaires de demande remplis. Si les formulaires sont envoyés en retard ou si les formulaires non utilisés ne sont pas retournés, aucun escompte ne sera accordé. L'escompte est offert seulement aux membres réguliers résidant au Canada pour l'enregistrement de portées nées au Canada comptant au moins deux chiots. Il ne s'applique pas aux droits de transfert associés.

TARIFS DE MEMBRE

Les tarifs de membre et les escomptes s'appliquent si le demandeur est actuellement membre régulier en règle du Club Canin Canadien. Les privilèges accordés aux membres ne peuvent être transférés. Copropriétaires : le tarif de membre s'applique si tous les copropriétaires sont membres réguliers en règle du CCC, autrement le tarif et les règlements pour non-membre s'appliquent.

MODE DE PAIEMENT

Adhésion de base, Adhésion Plus et non-membres

Tous les demandeurs doivent transmettre leur paiement avec les documents envoyés et peuvent payer en ligne avec une carte de crédit à www.ckc.ca. Les paiements peuvent aussi être faits en personne au siège social, en communiquant avec le Service aux membres au 416-674-3699 ou au 1-855-DOGS-KC pour nous donner l'information sur votre carte de crédit, ou par Internet ou par téléphone auprès de votre institution financière. Les paiements peuvent aussi être sous forme de chèque personnel ou commercial, de mandat ou portés à la carte de crédit Visa ou MasterCard. Les chèques postdatés ne seront pas acceptés.

Non-résidents du Canada

Les non-résidents du Canada doivent payer en dollars canadiens. Les chèques escomptés ou les mandats en devises étrangères ne seront pas acceptés à cause des fluctuations des taux de change. Les chèques et les mandats en devises américaines seront acceptés au pair.

Chèques ou cartes de crédit refusés

Des frais de service de 30 \$ seront imposés pour tout chèque et toute carte de crédit refusés par la banque, et nous ne traiterons aucune demande pour la personne concernée jusqu'à ce que le montant dû et tous les frais de service ne soient payés au complet. De plus, l'adhésion et l'utilisation des prérogatives du Club peuvent être suspendues temporairement ou en permanence.

Argent comptant

Prière de ne pas envoyer d'argent comptant par la poste pour quelque raison que ce soit.